



Question écrite posée par Monsieur Boodts :

Madame la Bourgmestre,

Chers échevins et échevines,

La rue Corporal Trésignies commence à la rue de la Station, longe la Place Saint-Denis, coupe ensuite la rue du Dries et se prolonge jusqu'à la chaussée de Neerstalle. Appelée à l'origine la rue Lindenmayer, elle a été rebaptisée le 10 janvier 1919 en l'honneur du caporal Léon Jules Trésignies (Bierk 1886 – Grimbergen 1914), un héros belge de la Première Guerre mondiale qui a été mortellement blessé en août 1914 lors d'une contre-offensive de l'armée belge au Pont brûlé (Canal de Willebroeck). Une plaque commémorative en son honneur a été apposée sur la façade de la maison du n° 3.

Celle-ci est toutefois devenue totalement illisible (cfr. Annexe) et témoigne d'un manque de respect pour ce héros de guerre, dont la photo, ainsi que celle de Gabrielle Petit, était accrochée dans les locaux des écoles, après la Première Guerre mondiale.

Il a d'ailleurs été promu Caporal par le Roi à titre posthume. Son héroïsme est donc largement reconnu.

En cette période où nous commémorons l'Armistice, le 11 novembre, je pense qu'il serait utile de restaurer la plaque commémorative.

D'où les questions suivantes :

- Confirmez-vous le mauvais état de la plaque commémorative ? Appartient-elle à la commune ou est-elle gérée par elle ?
- Si non, qui est chargé de l'entretien de la plaque ? Comptez-vous écrire au gestionnaire en vue de la restauration de la plaque ?
- Dans l'affirmative, le Conseil prendra-t-il des mesures pour rendre à ce soldat son statut de héros ? Si oui, quand et combien coûtera cette restauration ? Est-ce que cette restauration pourrait être effectuée par les services communaux ?
- Comment la commune vérifie-t-elle l'état de cette plaque et des autres monuments commémoratifs des morts de la Première et de la Seconde Guerre mondiale ? Quand ces contrôles ont-ils été effectués pour la dernière fois ? Est-ce que des problèmes particuliers ont été identifiés ?
- Est-ce que le Collège pourrait donner une liste de tous les monuments et rues liés aux morts de la guerre dans notre commune ?
- La commune pourrait-elle faire appel aux ressources régionales dans le cadre du patrimoine ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Emmanuel Boodts
Conseiller communal cd&v - Les Engagés

Annexe : photo de la plaque commémorative

Réponse de monsieur Mugabo et monsieur Tahri :

En effet, le contenu de la plaque s'est érodé avec le temps et n'est plus très lisible.

Actuellement, il existe un entretien régulier par les Espaces verts du square Omer Denis (entretien toute l'année du parterre fleuri, les graines sont réutilisées dans la pépinière communale, soufflage et ramassage des feuilles en automne sur le monument, fleurissement du monument pour la cérémonie du 11 novembre) ainsi que du square du 8 mai (tonte du gazon).

Plus globalement, il est nécessaire de faire un état des lieux de l'ensemble des plaques et monuments commémoratifs existants dans notre commune et entamer un travail de restauration lorsque cela s'avère nécessaire. Bien entendu, ce travail devra se faire en fonction du budget disponible. A ce stade, aucune dépense n'est prévue en ce sens.

Nous devrions donc intégrer cette nécessité le cas échéant à nos projections budgétaires et je vous remercie d'ailleurs pour ce rappel à notre devoir collégial.

Nous avons d'ailleurs déjà été sollicités par le cercle d'histoire de Forest sur l'entretien des plaques commémoratives et leurs expertise et connaissances nous seront très certainement utiles pour établir un état des lieux à jour et des priorités dans la restauration des plaques existantes.

A ce stade, ce sont au minimum 4 plaques qui nécessitent un remplacement et/ou un entretien à savoir :

- La plaque située à hauteur du pont de l'avenue de la IIe armée britannique et commémorant l'entrée des troupes anglaises
- La plaque située rue de Liège et commémorant les bombardements de 1944
- Des pierres devant l'Eglise Saint-Denis commémorant la création de la Belgique
- La plaque située rue Caporal Trésignies

Monsieur le conseiller, nous ne manquerons pas de vous tenir informé des suites qui seront apportées à ce dossier et vous transmettrons un listing mis à jour de tous les monuments et plaques commémoratifs de notre commune.